

Programme webinaire du département scientifique « Environnements, Ecosystèmes et Ressources Biologiques »

- Quelques statistiques
- Appel générique 2021
 - Généralités
 - Présentation de chaque axe suivie de questions/réponses

Axes « Environnements »

28/10/2020 13h30

Chiffres Clés France

Tous appels confondus du Plan d'Action (2014 - 2019)

€ Aide allouée : 2,9 Mds €

Projets financés et participations entre 2014 et 2019



(* inclut les participations étrangères)

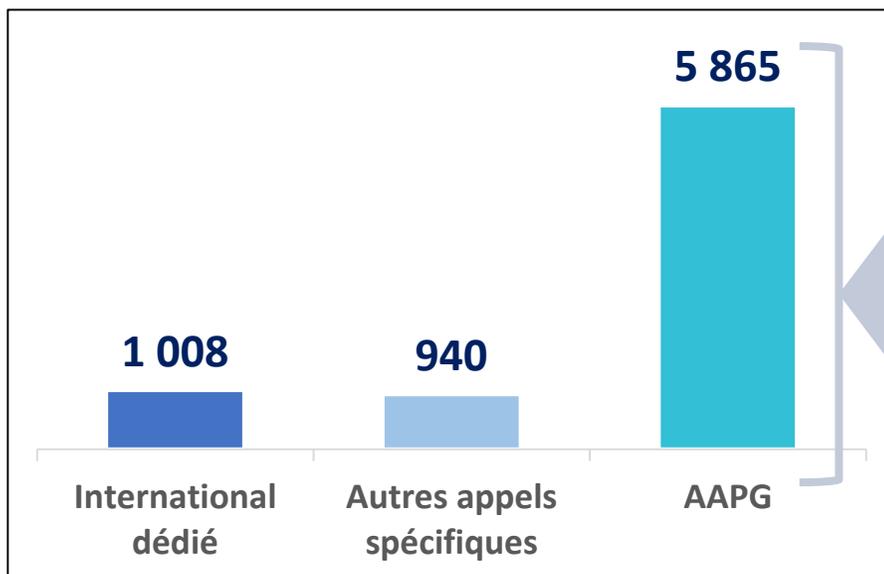
Chiffres Clés France

Tous appels confondus du Plan d'Action (2014 - 2019)

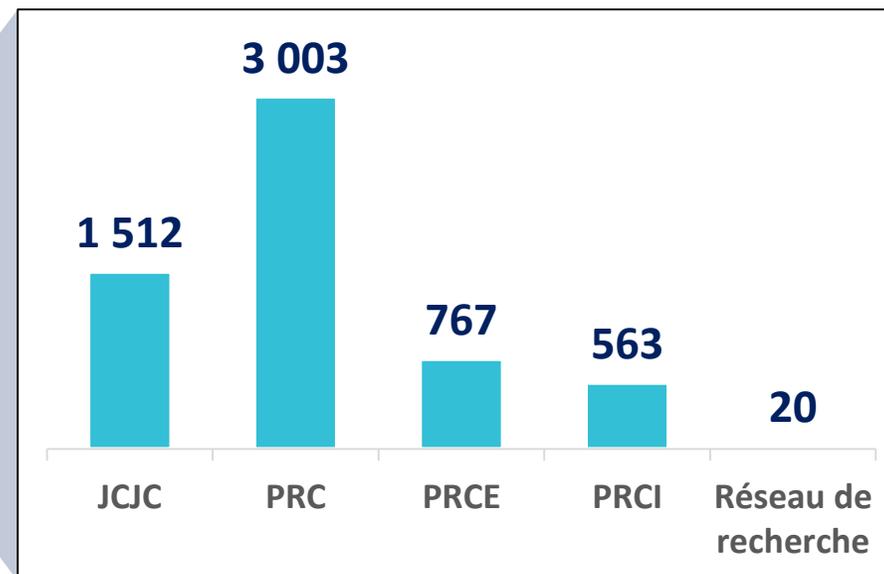


Nombre de projets financés : 7 813

Répartition par type d'appel



Répartition par instrument (AAPG)

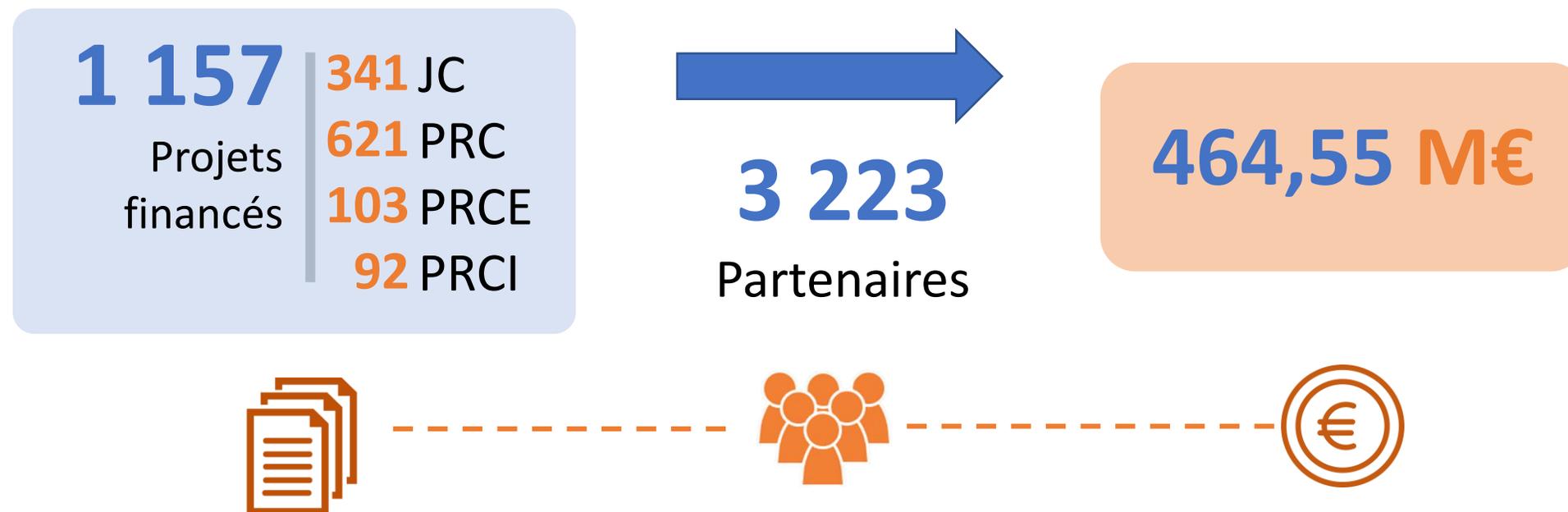


(Réseau de recherche existe en 2014 uniquement => devient MRSEI à partir de 2015)

Chiffres Clés France

FOCUS AAPG 2019

Répartition des projets financés par instrument, budget et partenaires



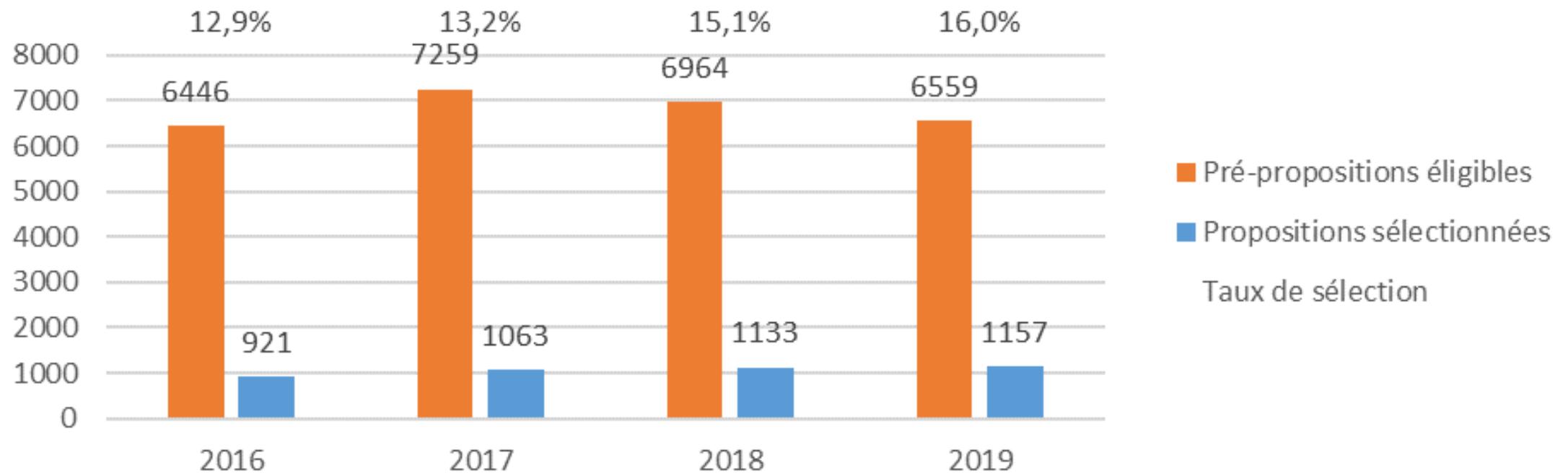
Chiffres Clés

FOCUS AAPG 2019



Un taux de sélection en hausse

Taux de sélection annuel



Appel à projets générique 2021

Les appels à projets du plan d'action 2021

- **L'appel à projets générique (composante 1 : Recherche et Innovation)**
 - Instruments de financement : PRC, PRCE, PRCI, JCJC
 - 50 comités d'évaluation scientifique
 - Sélection en 2 temps (excepté les PRCI)
- **Des appels spécifiques**
 - Tournés vers **l'Europe et l'international** : bilatéraux, JPI, ERA-NET, MRSEI, T-ERC, Belmont Forum...
 - Centrés sur le partenariat public/privé : Labcom, Chaires industrielles, Instituts Carnot, Astrid, Astrid Maturation
 - Challenges ou Flashes annoncés au fil de l'eau sur le site de l'ANR

Les appels à projets internationaux/ européens – « environnement »

Appel	descriptif
Belmont Forum/ SDGs	«Pathways to Sustainable Development Goals (SDGs)» (mise en place de réseaux préparatoires)
BIODIVRESTORE	Conservation et restauration des écosystèmes dégradés et leur biodiversité, en particulier des écosystèmes aquatiques
Ecophyto-Maturation (édition 2021)	Leviers mobilisables pour un changement de systèmes
PRIMA	Programme euro-méditerranéen de recherche PRIMA (approaches to improve water availability and sustainable agriculture production)
Sargasses	Appel transnational sur l'élaboration de prévisions et de systèmes d'alerte des échouages d'algues sargasses
Forest-Value	2 ^{ème} appel de l'ERA-NET Cofund Forest Value
TAP Aquatic Pollutants	Thematic Annual Programming Action

Faire suivi régulier sur le site ANR

AAPG : 50 axes de recherche

- **37 axes de recherche** sont ainsi présentés au sein de **7 domaines disciplinaires** correspondant aux :
 - 5 champs des **Alliances nationales de recherche** (Environnement, Énergie et Matériaux, Numérique, Sciences de la Vie, Sciences Humaines et Sociales)
 - Mathématiques et leurs interactions
 - Physique de la matière, Hautes énergies, Planète-Univers
 - **13 axes de recherche** correspondent à des **enjeux transversaux**, situés à la croisée de plusieurs secteurs scientifiques et correspondant à des priorités de l'Etat.
 - A chaque axe de recherche correspond un **CES** (comité d'évaluation scientifique de l'AAPG)
- => **Choisir un axe de recherche : c'est choisir le comité d'évaluation par lequel sera évalué son projet !**

Environnement – Ecosystèmes - ressources biologiques

Projets déposés	Projets sélectionnés	Taux de sélection 2019
1108	173	15,6 %

10 axes/comités d'évaluation dont **3 comités transverses**

1.1	Terre fluide et solide (CE01)
1.2	Terre vivante (CE02)
1.3	Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique (CE04)
1.4	Biologie des animaux, des organismes photosynthétiques et des microorganismes (CE20)
1.5	Alimentation et systèmes alimentaires (CE21)
1.6	Dynamique des socio-écosystèmes et de leurs composants en vue de leur gestion durable (CE32)
7.3	Planétologie, structure et histoire de la Terre (CE49)
8.1	Interactions humains-environnement (CE03)
8.2	Contaminants, écosystèmes et santé (CE34)
8.9	Bioéconomie (CE43)

AAPG : les instruments de financement

- Projet de recherche collaborative : **PRC**
- Projet de recherche collaborative – Entreprise : **PRCE**
- Projet de recherche collaborative – International : **PRCI**
- Jeune chercheuse – jeune chercheur : **JCJC**

AAPG : PRC

- **Objectifs :**

- Favoriser l'excellence scientifique et le développement de concepts novateurs
- Mise en commun de compétences pour atteindre les objectifs scientifiques d'un projet de recherche
- Favoriser l'interdisciplinarité (selon la thématique abordée)

- **Attentes :**

- Originalité et excellence scientifique
- Plus-value de la collaboration pour atteindre des objectifs communs

Concerne tous les laboratoires d'organisme ou d'établissement de recherche et de diffusion des connaissances éligibles au financement de l'ANR.

Comprend toutes les formes de collaboration de recherche autres que celles concernées par les PRCE et PRCI.

AAPG : PRCE

▪ Objectifs :

- Nouveaux axes de recherches pour les laboratoires d'organisme ou d'établissement de recherche et de diffusion des connaissances éligibles au financement de l'ANR en lien avec le **secteur privé français**
- Favoriser l'innovation au sein des **sociétés conduisant des travaux de recherche & développement**

▪ Attentes :

- **Partenariat public-privé ***
- Collaboration effective
- Partage de compétences

** au moins un laboratoire de recherche académique ou assimilé français doit être identifié dans le consortium*

AAPG : PRCI

Brésil – Hong-Kong -
– Taiwan
– Allemagne – Autriche - Suisse -
Luxembourg

- **Principes :**
 - Accords bilatéraux avec des agences de financement étrangères
 - Chaque agence finance ses équipes nationales
- **Objectif :** faciliter les collaborations entre les équipes de différents pays
- **Attentes :**
 - Collaboration équilibrée
 - Implication des coordinateurs scientifiques dans chacun des pays
 - Plus-value scientifique de la collaboration
- **Modalités particulières de soumission :**
 - **Enregistrement étape 1**
 - Soumission projet étape 2
- **Sélection opérée par pays (en lien avec l'agence étrangère)**

AAPG : JCJC

- **Objectif :**
 - Favoriser la prise de responsabilité
 - Encourager les approches novatrices et originales
 - Tremplin pour les jeunes chercheurs français vers l'ERC
- **Candidat :**
 - Docteurs ayant soutenu leur thèse depuis moins de 10 ans (après le 01 janvier 2010 sauf dérogation)
 - **Ouvert uniquement aux titulaires permanents d'un CDD ou CDI couvrant la durée totale du projet**
- **Financement** de l'équipe du jeune chercheur
 - Un seul partenaire bénéficiaire de l'aide
 - Des collaborations avec des chercheurs d'autres établissements sont néanmoins possibles

AAPG : éligibilité

L'implication

- Une chercheuse ou un chercheur ne peut soumettre **qu'un seul projet** en tant que **coordinatrice/coordonateur** et ne peut être impliqué(e) (comme coordinatrice/ coordinateur ou responsable scientifique d'un partenaire de projet) dans plus de 3 projets soumis à l'ANR dans le cadre de l'appel à projets générique, y compris PRCI, et dans le cadre des appels à projets bilatéraux spécifiques du plan d'action 2021.
- **Une coordinatrice ou un coordinateur** d'un projet PRC, PRCE, PRCI ou JCJC **financé à l'édition 2020** de l'appel à projets générique **ne peut soumettre en tant que coordinatrice ou coordinateur** un projet PRC, PRCE, PRCI ou JCJC **à l'édition 2021** de l'appel à projets générique. Il peut néanmoins être responsable scientifique d'un partenaire ou participant à un projet PRC, PRCE ou PRCI soumis à l'édition 2021.
- **Une coordinatrice ou un coordinateur d'un projet JCJC** ne peut être coordinatrice ou coordinateur d'un autre projet JCJC, PRC, PRCE, PRCI de l'appel à projets générique **pendant la durée de son projet JCJC**.
- **Une coordinatrice ou un coordinateur** ne peut simultanément bénéficier **d'un projet JCJC** et d'un projet ATIP-Avenir, Momentum, Emergence, ERC ou Tremplin ERC.

AAPG : le processus

Une sélection basée sur un processus en 2 étapes

- Etape 1 :
 - Sélection sur la base d'une pré-proposition de 4 pages
 - **2500 à 3000** pré-propositions sélectionnées
 - **Évaluation par les comités (CES)**
- Etape 2 :
 - Sélection sur la base d'une proposition détaillée de 20 pages
 - Evaluation par experts et comités (CES)
 - **Réponses aux experts (droit de réponse aux experts)**

AAPG : les critères d'évaluation

Différenciation des critères étapes 1 et 2

- **2 critères** principaux en étape 1
 - Qualité et ambition scientifique du projet (**discriminant**)
 - Organisation et réalisation du projet
- **3 critères** principaux en étape 2
 - Les 2 précédents + Impact et retombées du projet
- **Des sous-critères aux deux étapes**
 - Ils constituent un guide pour le déposant et pour l'évaluateur

Principe fondamental : l'évaluation par les pairs

Evaluateurs siégeant dans un comité (CES)

Bureau du comité

Président – référent (recruté sur appel à candidature et formé par l'ANR)

2 Vice-présidents

Membres

Personnalités qualifiées françaises ou étrangères appartenant aux communautés de recherche nommées par l'ANR sur proposition du Président

Experts

- Spécialistes français ou étrangers du domaine concerné par le projet
- Sur proposition des membres de comité et sollicités par l'ANR
- Évaluent en toute indépendance les pré-propositions et/ou les propositions détaillées

Quelques conseils aux porteurs

- Lire les textes du [Plan d'action](#) et de [l'AAPG 2021](#)
 - Le **périmètre** de chacun de ses axes scientifiques (et donc du comité d'évaluation associé) est défini par un ensemble de thématiques, de disciplines, de mots-clefs et de codes ERC associés, **sur lesquels doivent reposer votre choix**
 - La capacité de votre projet à répondre aux enjeux de recherche de l'axe scientifique choisi est **un élément d'évaluation de l'étape 1**. Le choix de l'axe scientifique dans lequel soumettre votre projet relève donc de **votre entière responsabilité**.

Quelques conseils aux porteurs

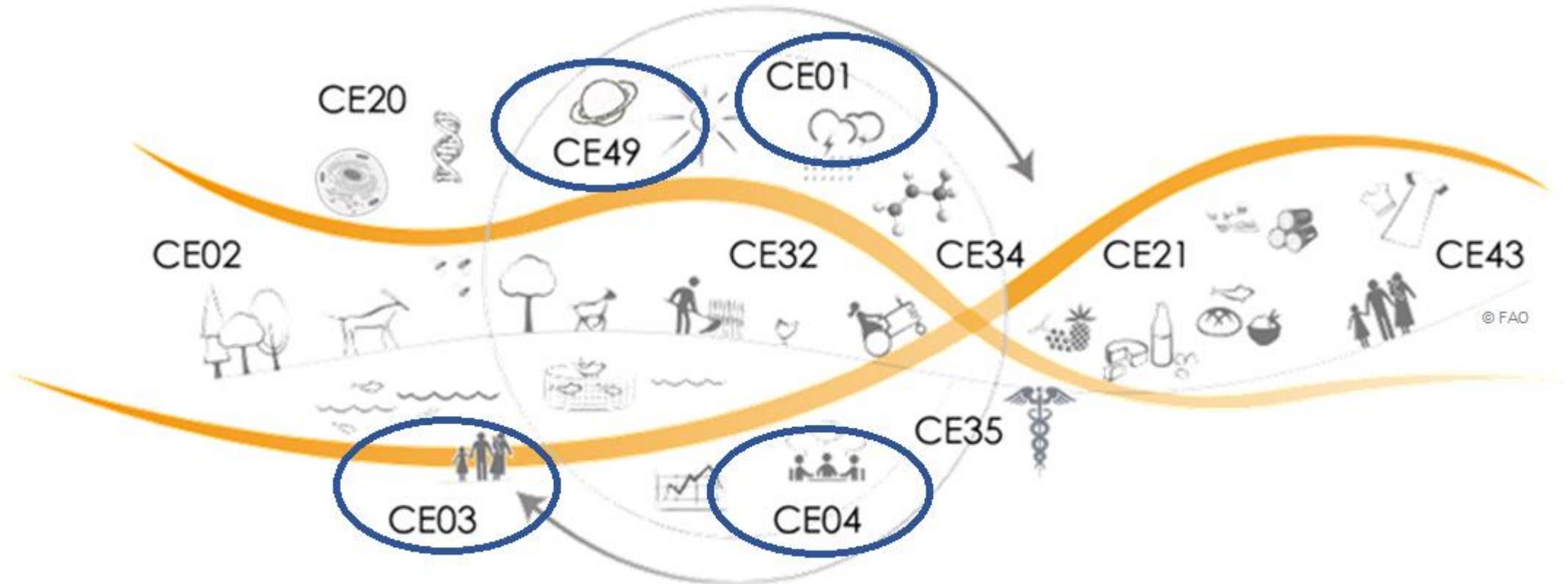
- Examiner la [liste des membres du comité d'évaluation](#) de l'AAPG 2019/2020
(renouvellement par tiers tous les ans)
- Regarder la [liste des projets sélectionnés](#) par le comité d'évaluation les années précédentes
(titre, coordinateur/trice)

Présentation des axes « Environnements » de l'appel à projets générique 2021

Environnements

Axe	Intervenant
1.1 Terre fluide et solide (CE01)	Bérengère Broche
Questions-réponses	
8.1 Interactions Humains – Environnement (CE03)	Mélanie Pateau
Questions-réponses	
1.3 Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique (CE04)	Mélanie Pateau
Questions-réponses	
7.3 Planétologie, structure et histoire de la Terre (CE49)	Konstantin Grigoriev
Questions-réponses	

Domaine « Sciences de l'environnement »



Comités d'évaluation de l'AAPG gérés par le Département
Environnement, Ecosystèmes et Ressources Biologiques

CE01 Terre fluide et solide, axe 1.1

Cet axe de recherche concerne les projets qui visent à l'acquisition de connaissances fondamentales sur le fonctionnement de l'ensemble des compartiments (lithosphère, hydrosphère et océans, atmosphère, biosphère...) de la Terre.

Son périmètre scientifique est défini par les thèmes suivants :

- le fonctionnement et l'évolution du climat et des grands cycles,
- la caractérisation, la dynamique et le fonctionnement de la zone critique et de la biosphère associée,
- la connaissance des ressources minérales hors applications dans le domaine de l'énergie : gisements et impacts environnementaux.

Les perturbations anthropiques sont considérées dans cet axe dans la mesure où elles ont un impact global.

Contacts : Berengere.Broche@agencerecherche.fr ; Anne.Lieutaud@agencerecherche.fr

CE01 Terre fluide et solide

Nombre de pré-propositions en étape I	Cumul Aides demandées en étape I	Nombre de propositions sélectionnées	Taux de sélection	% aides propositions sélectionnées	Aides allouées
124	55,6 M€	19	15,3%	14,2%	7,9 M€

8 JCJC	11 PRC	
17,4%	15,9%	

AAPG 2020
Taux de succès partiel au
20/10/2020

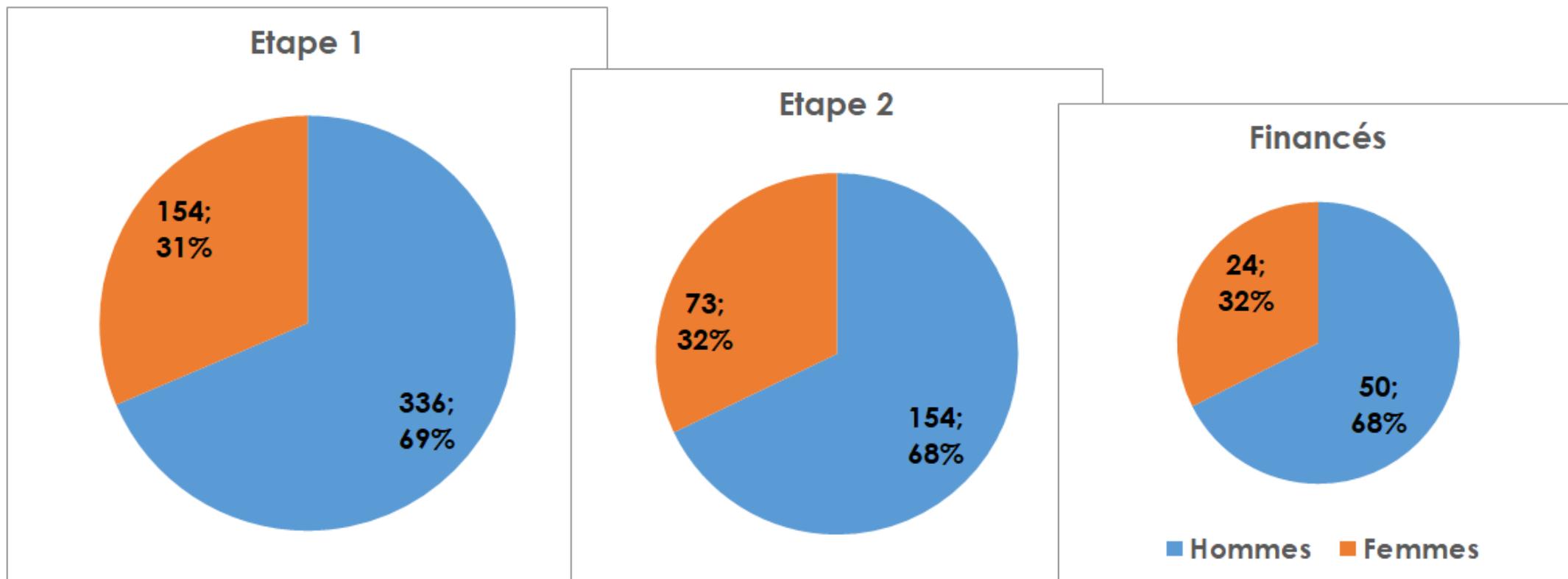
- **Coût moyen d'un projet* JCJC : 261 k€ ; PRC : 531 k€**
- **Projets financés JCJC : 207 - 337 k€ ; PRC : 357 - 812 k€**
- Aide moyenne par partenaire* : JCJC : 261 k€ ; PRC : 143 k€
- **Nombre moyen de partenaires* par projet : JCJC : 1 ; PRC : 4**

* financé(s) en liste principale

CE01 Terre fluide et solide



Ratio Femmes / Hommes responsables scientifiques de projet



CE03 Interactions Humains-Environnement, axe 8.1

Cet axe permet de soutenir des actions de recherche relevant prioritairement d'approches intégrées et pluridisciplinaires traitant des relations entre les activités anthropiques et l'environnement. Son périmètre scientifique couvre deux aspects :

- les sociétés face aux changements environnementaux (subis et décidés)
- les approches intégrées pour un développement durable des territoires et pour la gestion durable des biens communs environnementaux (*global commons*).

Cet axe concerne des projets contribuant à l'analyse de modes de développement et de gouvernance visant à atténuer et s'adapter aux conséquences des changements environnementaux globaux, mais aussi aux risques naturels ou à l'épuisement des ressources, en prenant en compte les vulnérabilités et les évolutions environnementales, sociales, culturelles, économiques ou politiques.

Les travaux peuvent aborder différentes échelles temporelles et spatiales, des approches sectorielles ou multisectorielles, comparatives, rétrospectives ou prospectives, qualitatives et quantitatives.

Les projets déposés relèvent prioritairement d'approches intégrées et pluridisciplinaires associant différentes disciplines des sciences humaines et sociales, des sciences de l'environnement et des sciences du vivant.

Cet axe ne traite pas des projets portant sur la gestion durable des écosystèmes exploités (voir CE32, axe 1.6 « Dynamique des socio-écosystèmes et de leurs composants en vue de leur gestion durable »).

Contacts : Melanie.Pateau@agencerecherche.fr ; Anne.Lieutaud@agencerecherche.fr

CE03 Interactions Humains-Environnement

Nombre de pré-propositions en étape I	Cumul Aides demandées en étape I	Nombre de propositions sélectionnées	Taux de sélection	% aides propositions sélectionnées	Aides allouées
73	27,7 M€	11	15,1%	16,1%	4,4 M€

4 JCJC	7 PRC	
13,8%	17,1%	

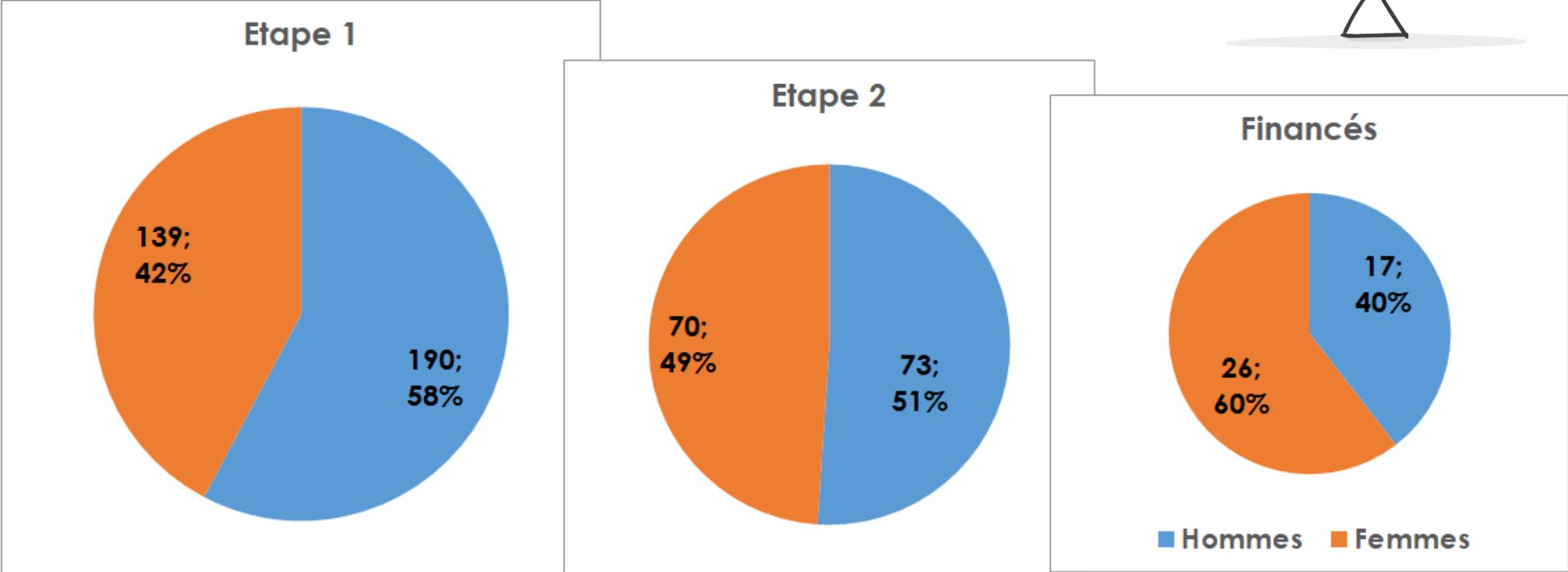
AAPG 2020
Taux de succès partiel au
20/10/2020

- **Coût moyen d'un projet* JCJC : 246 k€ ; PRC : 495 k€**
- **Projets financés JCJC : 167 - 296 k€ ; PRC : 356 - 666 k€**
- Aide moyenne par partenaire* : JCJC : 246 k€ ; PRC : 124 k€
- **Nombre moyen de partenaires* par projet : JCJC : 1 ; PRC : 4**

* financé(s) en liste principale

CE03 Interactions Humains-Environnement

Ratio Femmes / Hommes responsables scientifiques de projet



CE04 Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique, axe 1.3

Cet axe de recherche concerne les projets de recherche sur les technologies de l'environnement dans le contexte des transitions écologiques et numériques, et notamment :

- le développement de méthodes, d'instruments, d'outils et de capteurs pour l'observation et la surveillance (y compris à distance) de l'environnement dans toutes ses composantes (smart monitoring),
- des méthodes et des outils pour les services opérationnels de diagnostic, d'alerte et de crise environnementale (y compris risques naturels),
- des méthodes et des outils de remédiation durable, de bio-indicateurs, de génie écologique, d'ingénierie climatique, des approches nouvelles visant la maîtrise de l'impact environnemental de nouveaux services ou filières économiques.

Contacts : Melanie.Pateau@agencerecherche.fr ; Anne.Lieutaud@agencerecherche.fr

CE04 Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique

Nombre de pré-propositions en étape I	Cumul Aides demandées en étape I	Nombre de propositions sélectionnées	Taux de sélection	% aides propositions sélectionnées	Aides allouées
81	38,4 M€	11	13,6%	15,6%	6 M€

2 JCJC	3 PRC	6 PRCE
18,2%	8,3%	17,6%

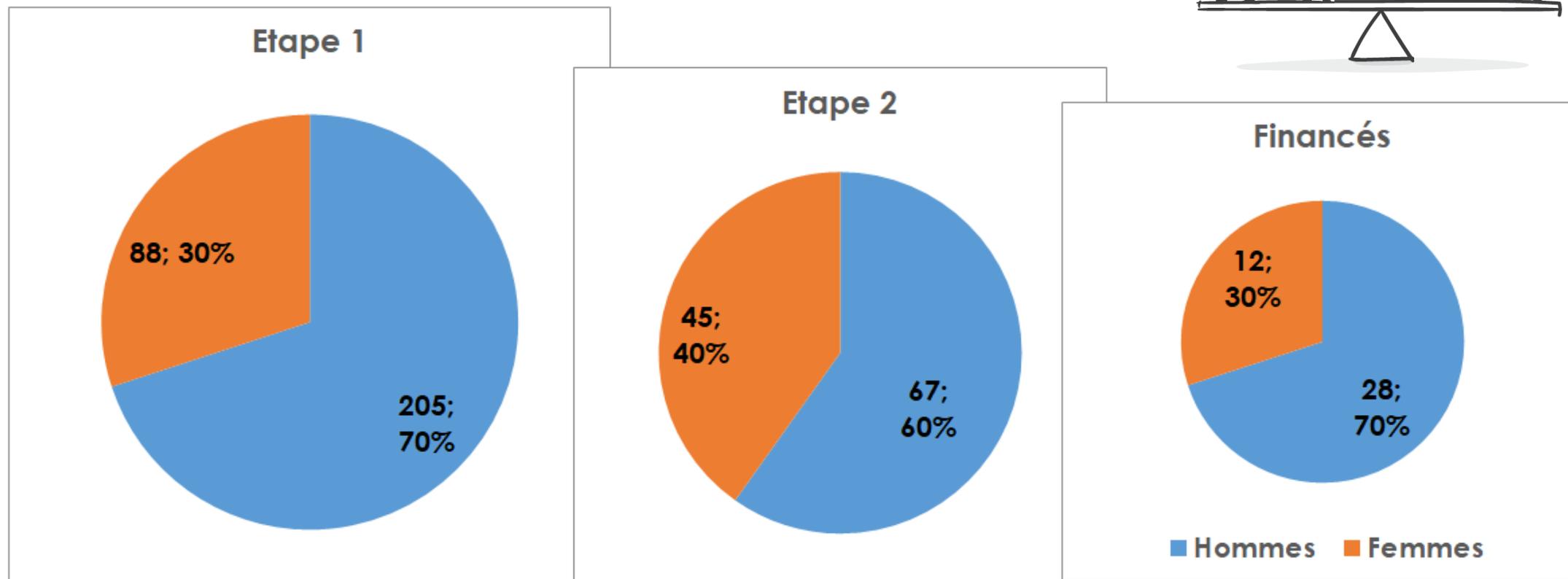
AAPG 2020
Taux de succès partiel au
20/10/2020

- **Coût moyen d'un projet*** JCJC 287 k€ ; PRC : 515 k€ ; PRCE : 642 k€
- **Projets financés JCJC** : 285 - 289 k€ ; PRC : 381 - 664 k€ ; PRCE : 423 - 751 k€
- **Aide moyenne par partenaire*** : JCJC : 287 k€ ; PRC : 172 k€ ; PRCE : 143 k€
- **Nombre moyen de partenaires*** par projet : JCJC : 1 ; PRC : 3 ; PRCE : 5

* financé(s) en liste principale

CE04 Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique

Ratio Femmes / Hommes responsables scientifiques de projet



CE49 Planétologie, structure et histoire de la Terre, axe 7.3

Cet axe correspond aux travaux de recherche visant à l'acquisition de connaissances fondamentales et aux développements fortement innovants en instrumentation, mise en réseau, traitement et valorisation de données dans le domaine de la planétologie, l'exobiologie, la structure et l'histoire et la dynamique de la terre (incluant les paléo-environnements lointains antérieurs à l'anthropocène).

Contacts : Konstantin.Grigoriev@agencerecherche.fr ; Frederic.Monot@agencerecherche.fr

CE49 Planétologie, structure et histoire de la Terre

Nombre de pré-propositions en étape I	Cumul Aides demandées en étape I	Nombre de propositions sélectionnées	Taux de sélection	% aides propositions sélectionnées	Aides allouées
85	34,6 M€	12	14,1%	13,0%	4,5 M€

4 JCJC	8 PRC
16,0%	13,8%

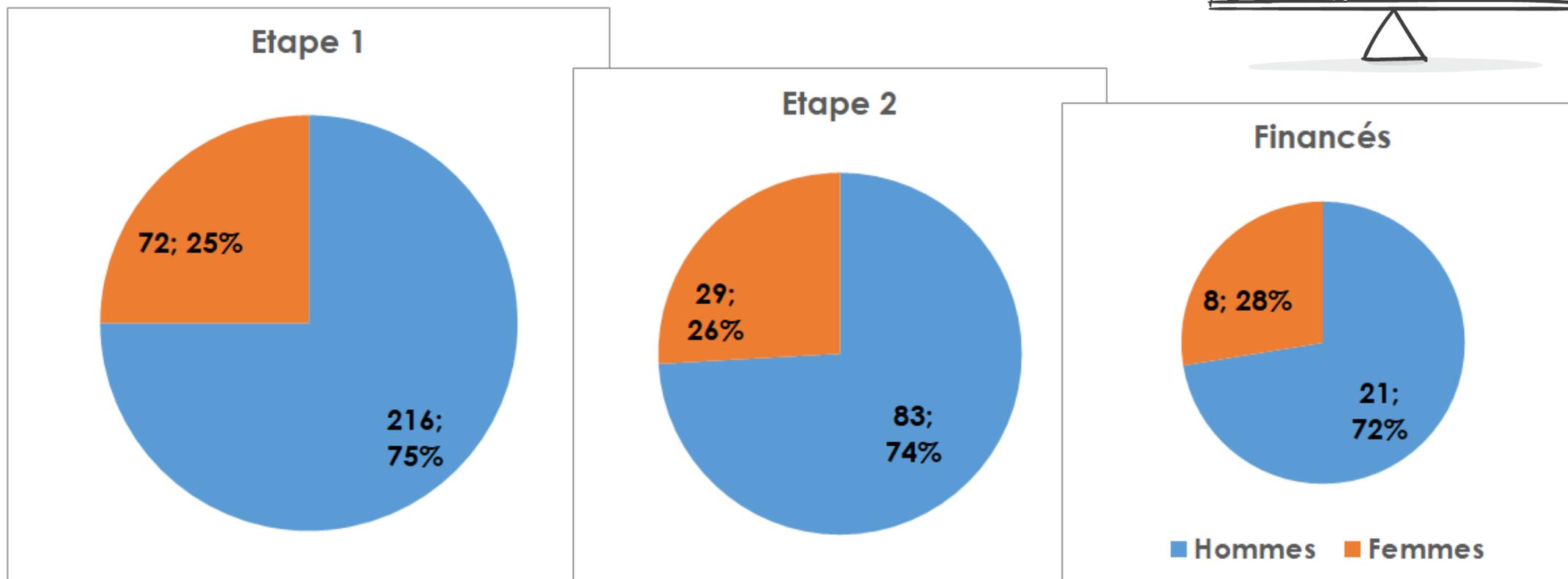
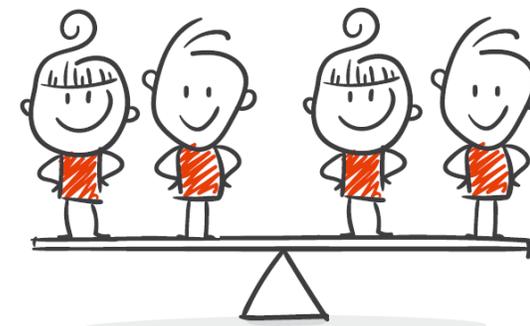
AAPG 2020
Taux de succès partiel au
20/10/2020

- **Coût moyen d'un projet* JCJC : 278 k€ ; PRC : 423 k€**
- **Projets financés JCJC : 245 - 309 k€ ; PRC : 162 - 573 k€**
- Aide moyenne par partenaire* : JCJC : 278 k€ ; PRC : 154 k€
- **Nombre moyen de partenaires* par projet : JCJC : 1 ; PRC : 3**

* financé(s) en liste principale

CE49 Planétologie, structure et histoire de la Terre

Ratio Femmes / Hommes responsables scientifiques de projet



TAP Aquatic Pollutants

Outil de Programmation Annuelle Thématique (TAP) mis en place pour faciliter l'alignement et la coordination des programmes de recherche nationaux tout en favorisant la coopération internationale.

Ce programme permet une ouverture vers l'international des projets nationaux de recherche, développement et innovation (de type PRC, PRCE, et JCJC) grâce à la création d'un réseau international de projets qui traitent de la même thématique scientifique.

Thème: Les mesures et les actions pour réduire les polluants émergents, incluant les pathogènes résistants aux agents antimicrobiens, présents dans les écosystèmes aquatiques.

Contact : anrteam-aquaticpollutants@agencerecherche.fr

Plus d'informations seront prochainement publiés sur
<http://www.waterjpi.eu/implementation/thematic-activities>

TAP AquaticPollutants

Ce programme concerne les projets de recherche de type PRC, PRCE, et JCJC des axes scientifiques :

- **1.3 « Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique », CE04 et**
- **8.2 « Contaminants, écosystèmes et santé », CE34**

L'objectif pour les projets mis en réseau au sein du groupe international du « TAP AquaticPollutants » est d'échanger sur leurs approches, méthodes, données et résultats tout en facilitant le transfert de connaissances vers les citoyens et décideurs.

Il appartiendra aux coordinateurs scientifiques déposant un projet dans ces axes d'indiquer leur intérêt pour participer au TAP lors de la soumission de la proposition détaillée de leur projet (étape 2 de l'AAPG 2021).

Les activités du cluster s'étaleront sur 2 ans, de 2022 à 2023. Les projets participant à ce programme recevront un financement complémentaire de 25 à 30 k€.

TAP AquaticPollutants

Les projets attendus dans le TAP AquaticPollutants doivent couvrir les domaines et les problématiques suivants :

Sous l'Axe 1.3 : « Innovations scientifiques et technologiques pour accompagner la transition écologique », CE04

- Le développement d'outils, de méthodologies et de stratégies pour traiter et/ou réduire les contaminants émergents préoccupants (de la source à la fin du cycle), en incluant leurs effets environnementaux sur l'eau, le sol, les sédiments et les boues, et, dans le prolongement, leurs effets sur les organismes vivants, les écosystèmes et la santé humaine et animale ;
- La détermination et la modélisation de la contribution des technologies existantes de traitement des eaux usées et des excréments dans le contexte de l'émergence et de la propagation de la résistance antimicrobienne dans les écosystèmes aquatiques;

TAP AquaticPollutants

Les projets attendus dans le TAP AquaticPollutants doivent couvrir les domaines et les problématiques suivants :

Sous l'Axe 8.2 : « Contaminants, écosystèmes et santé », CE34

- La caractérisation de l'exposome (incluant le cocktail de contaminants, les comportements individuels et collectifs et les interactions entre stress de natures différentes);
- L'impact de l'occurrence des contaminants émergents et des pathogènes résistants aux agents antimicrobiens sur les services écosystémiques à travers le bassin versant et dans la planification de la gestion du bassin hydrographique ;
- L'évaluation des outils de gouvernance pour la prise en compte des nouveaux risques liés à la contamination tout en tenant compte des réactions des communautés publiques.